



ANNÉE D'IMMERSION DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGERE

PRÉSENTATION

L'Année d'immersion (ADI) s'adresse en premier lieu aux étudiant-es non-francophones de mobilité qui étudient le Français langue étrangère comme branche d'études dans leur université d'origine depuis 1 ou 2 ans.

Le niveau de français requis correspond au niveau A2 du Cadre commun européen de référence pour les langues (CECRL). La pratique intensive du français réalisée dans le cadre de l'ADI vise à amener les étudiants au moins au niveau B1.

Le cursus de l'ADI est organisé en deux grands blocs :

- 1) enseignements généraux de langue ;
- 2) enseignements thématiques, orientés également vers des savoirs littéraires et culturels.

Les étudiants peuvent s'inscrire pour une année ou pour un seul semestre, de préférence celui d'automne. Une année à plein temps mène à l'obtention d'une attestation de réussite, équivalente à 54 crédits à faire valoir dans l'université d'origine.

ORGANISATION DES ÉTUDES

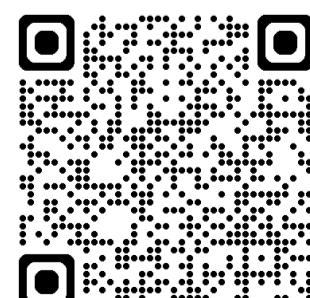
Bloc 1 – Compétences linguistiques générales

	<i>Enseignements</i>	<i>Evaluation</i>
TOUTE L'ANNÉE	➤ 30EL050 – Ecrit - grammaire ➤ 30EL053 – Activités orales ➤ 30EL051 – Prononciation	Contrôle continu
	➤ 30EL052 – Laboratoire de langue	Attestation
Facultatif	➤ 30EL028 – TP de grammaire au laboratoire de langue ➤ 32M1071 – TP de prononciation au laboratoire de langue	

Bloc 2 – Compétences spécifiques et transversales

	<i>Enseignements</i>	<i>Evaluation</i>
AUTOMNE	➤ 30EL054 – Expression écrite : les textes informatifs ➤ 30EL048 – Des villes en chansons ➤ 30EL055 – Balades genevoises I	Contrôle continu Examen écrit Examen oral
PRINTEMPS	➤ 30EL056 – Balades genevoises II ➤ 30EL047 – Adaptations : vivre les arts ➤ 30EL058 – Cultures francophones	Examen oral
TOUTE L'ANNÉE	➤ 30EL059 – Projet personnel	Attestation

[Horaires et contenu des cours complets](#) :



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

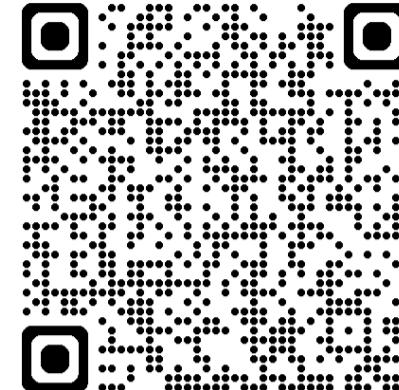
Règlement d'études de l'ELCF



Plan d'études de l'ADI



Calendrier académique



Horaires académiques

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés.

Examens

L'inscription aux examens de l'ADI se fait automatiquement par le secrétariat.

Elle n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignant-es pour certains de leurs enseignements.

Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalée par écrit au secrétariat de l'ELCF.

L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (absence) subira un échec (note « 0 »). Ceci est aussi valable pour les étudiant-es soumis-es aux contrôles continus. Aucune épreuve de remplacement n'est organisée, et aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure. En cas de maladie, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le secrétariat de l'ELCF et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note obtenue.

Conditions de réussite

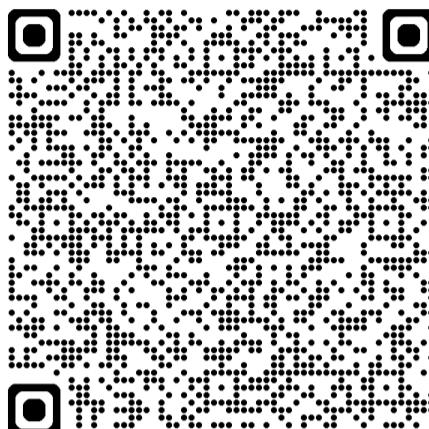
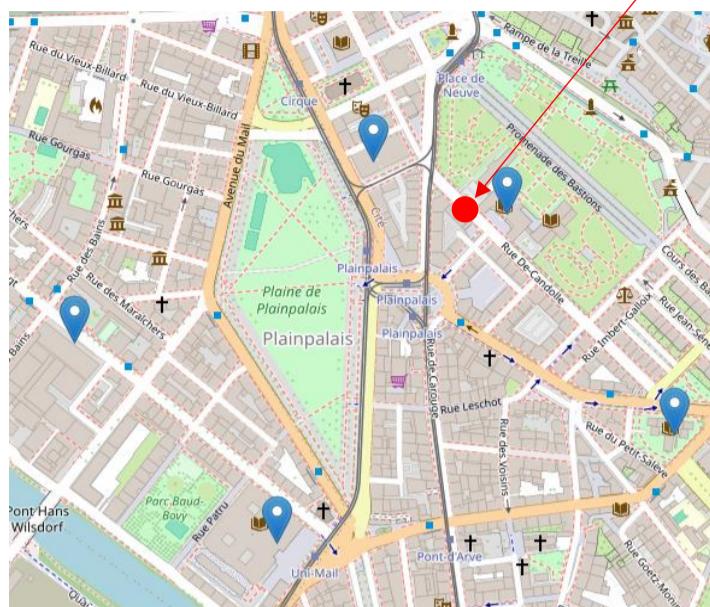
- Avoir régulièrement suivi pendant 2 semestres les enseignements prévus par le plan d'études de l'année propédeutique ;
- Avoir obtenu :
 - Les attestations requises par le plan d'études
 - Une moyenne générale d'au moins 4 pour chaque bloc, et aucune note inférieure à 3 entrant dans la composition de la moyenne concernée
 - La note minimale de 4 pour chacun des enseignements : Ecrit-grammaire et Activités orales

Autres informations utiles

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont prié-es d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch).

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Où nous trouver ?



Horaires de réception (à vérifier sur notre site, susceptibles de changer en cours d'année)

Lundi	14h - 16h
Mercredi	14h - 16h
Jeudi	11h - 13h

Directrice et Conseillère académique

Isabelle Racine (*reçoit sur rendez-vous uniquement*)
Isabelle.Racine@unige.ch

Responsable de filière ADI

Anne Grobet (*reçoit sur rendez-vous uniquement*)
Anne.Grobet@unige.ch

Association des Etudiant-es de Français Langue Etrangère

Facebook : www.facebook.com/aefle.ch
Adresse email : aefle@unige.ch

Vie de campus

Pour toute information concernant vos études (immatriculation, paiement de taxes, demande de congé, abandon d'études, changement de faculté, sport et culture, aide financière, santé, besoins particuliers, ...) veuillez-vous rendre sur : <https://vie-de-campus.unige.ch/> ou/et télécharger l'application UNIGE <http://www.unige.ch/mobile/>